



IFI 2022

VOUS ETES ASSUJETIS A L'IFI EN 2022 ?

Donnez du sens à votre IFI en faisant un don à NEGBA !

Le reçu Cerfa vous sera envoyé dès réception de votre don.

- **Par carte bancaire - paiement rapide en ligne et sécurisé :**

Sur le site: www.aiu.org

Lien direct : <http://www.aiu.org/fr/donation/6>

- 1/ Cochez la case : Don au titre de l'IFI
- 2/ Bien noter en commentaire : Negba

- **Par virement bancaire :**

Pour recevoir les coordonnées bancaires envoyez votre demande par mail à deborah@negba.org

- **Par chèque :**

Libellez votre chèque à l'ordre de : **la Fondation ENIO**

Et envoyez-le à l'adresse suivante : **AIU, 27 Avenue de Ségur - 75007 Paris**



Oui, je soutiens les actions de Negba et fais un don dans le cadre de l'IFI, d'un montant de €

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Code postal

E-Mail

Tél

IMPORTANT :

Pour un meilleur suivi de votre don et de sa bonne affectation à Negba, informez-nous par mail : deborah@negba.org

Vous pouvez aussi faire un don à Negba dans le cadre de l'IRPP !

Les dons à Negba bénéficient de déductions fiscales en **Israël**, en **France**, aux **Etats-Unis** au **Canada**, et au **Royaume Uni**.

Toutes les informations sont disponibles sur le site : www.negba.org

